

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 AVRIL 2016**

L'an deux mille seize, le quinze avril, à quinze heures, le conseil municipal, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Jean-Luc PILLIERE, Maire.

Etaient présents : Jean-Luc PILLIERE, Françoise BOUTILLIER, Jean-Pierre POLIN, Jean-Claude COLLET, Claudine POLIN, Marie-Paule LEJEUNE

Absent excusé : Jean-Pierre FOUCART pouvoir à Jean-Luc PILLIERE

Secrétaire : Jean-Claude COLLET

Lecture et approbation du compte-rendu du 9 mars 2016

VOTE DES TAXES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas augmenter les taux des taxes, par 3 voix contre et 4 voix pour.

Les taux pour l'année 2016 sont les suivants :

Taux de TAXE D'HABITATION	10,41 %
Taux de TAXE FONCIERE BATI	10,15 %
Taux de TAXE FONCIERE NON BATI	13,93 %

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Dans la section Fonctionnement, le total de dépenses est de 52 486,79 €.

Le montant des recettes s'élève à 69 705,37 €.

Dans la section investissement, le total des dépenses est de 17 271,88 €.

Le montant des recettes s'élève à 33 796,10 €.

Le compte administratif est approuvé par l'ensemble des conseillers présents (6 voix), Monsieur le Maire ne participant pas au vote.

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2015

Les comptes de la commune sont identiques avec ceux de la trésorerie.

Le résultat de clôture 2015 pour la section de fonctionnement est de 27 792,20 €.

Le résultat de clôture 2014 pour la section d'investissement est de - 4 255,88 €.

L'excédent de fonctionnement pour 2016 sera de 23 536,32 €.

Le compte de gestion est approuvé par l'ensemble des conseillers présents.

AFFECTATION DE RESULTATS

Concernant l'affectation du résultat global de l'exercice 2015

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. Jean-Luc PILLIERE, Maire, après avoir entendu et approuvé le COMPTE ADMINISTRATIF de l'exercice 2015, constate que le compte administratif fait apparaître les résultats suivants :

EN FONCTIONNEMENT

résultat de l'exercice :	17 218,58
résultat antérieur (002)	<u>10 573,62</u>
RESULTAT CUMULE	27 792,20

EN INVESTISSEMENT

résultat de l'exercice	16 524,22
résultat antérieur (001)	<u>- 20 780,10</u>
RESULTAT CUMULE	- 4 255,88

Restes à réaliser

En dépenses :

En recettes :

BESOIN DE FINANCEMENT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2015 de la façon suivante :

compte 1068-Excédent de fonctionnement capitalisé	4 255,88 €
Ligne 002-Résultat de fonctionnement reporté	23 536,32 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016

Le budget primitif est présenté pour des dépenses et recettes de fonctionnement qui s'équilibrent à hauteur de 96 076,00 €

Les dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à hauteur de 32 937,88 €. Le reste de la rue des Lorrains est prévu pour un montant de 16 500,00 €, le logiciel pour un montant de 2415,00 €, les panneaux de voirie pour un montant de 317,00 € et la pose d'une porte en métal à la cuve à fuel pour un montant de 900,00 €.

Le conseil municipal, vote à l'unanimité le budget primitif 2016.

RAMASSAGE SCOLAIRE 2013/2014

Monsieur le Maire présente le décompte reçu de la commune de Boursesches pour l'année 2013/2014 pour un montant de 4 328,62 €.

Le conseil municipal est favorable au paiement de ce ramassage scolaire.

CCRCT : ADHESION A L'USEDA

La CCRCT modifie ses statuts avec la prise de compétence « Communications électroniques ».

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte la modification des statuts.

QUESTIONS DIVERSES

↳ Le fleurissement est prévu le 7 mai 2016.

↳ Le conseil est favorable pour rembourser le montant de 26 € à Monsieur POLIN pour le blog.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.